

## val-de-gâtine

# La hausse des taxes contenue

Le conseil communautaire de la communauté de communes Val de Gâtine (CCVG) s'est tenu mardi 21 mars 2023 à la salle du Smited 79 à Montplaisir, en grande partie consacré au vote du budget.

Le président Jean-Pierre Rimbeau a présenté les comptes administratifs de 2022, avec un résultat cumulé de 4,6 millions d'euros. La communauté de communes a vendu plusieurs terrains dans ses zones d'activités (dont celui de l'ancienne boîte de nuit de Coulonges-sur-l'Autize) et la régie des ordures ménagères (Sictom) dégage un excédent de 130.000 €. Seule ombre au tableau, le déficit du Service d'aide à domicile (Saad) qui se creuse à -245.000 €.

« L'année budgétaire a été satisfaisante avec des excédents au budget principal, une somme conséquente qui alimente le budget 2023 et permet d'engager et de conduire les projets », a indiqué Jean-Pierre Rimbeau.

### Hausse de la cotisation foncière des entreprises

Fort de ces résultats, le conseil communautaire choisit de ne pas augmenter les taxes locales, à l'exception de la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui passe de 22,5 % à 22,84 %. Le président souligne que cette taxe est plus faible que dans les autres intercommunalités des Deux-Sèvres (jusqu'à 27,58 % pour Mellois en Poitou).

Si les taux fixés par la commu-

nauté de communes restent inchangés pour les particuliers, l'assiette qui sert de base de calcul augmente cependant de 7,1 % à l'échelle nationale.

Les perspectives budgétaires pour 2023 sont plus contrastées avec la crainte d'un « effet ciseaux » : la courbe des dépenses augmente plus vite (7,8 %), que celle des recettes (1,2 %). L'effet de l'inflation sur les charges générales est estimé à presque un demi-million d'euros ; la masse salariale augmente de 200.000 €, à effectif constant.

### Principaux investissements

Parmi les investissements prévus en 2023, l'étude pour l'extension de la maison de santé de Champdeniers, l'isolation des bâtiments communautaires pour 280.000 € afin de réduire les coûts énergétiques. 347.000 € sont attribués à l'entretien des voiries.

Le principal projet en cours est la construction de la Maison de santé de Coulonges-sur-l'Autize. Le projet se concrétise avec l'achat du cabinet médical pour 300.000 €. L'extension à venir du bâtiment permettra de finaliser ce pôle. Le budget de l'opération, 620.000 € devrait être subventionné à hauteur de 400.000 €.

Le maire de Saint-Pardoux, Johann Baranger, s'est exprimé au sujet de la rénovation d'une classe de l'école. Prévues avant la fusion des intercommunalités, elle n'a pas été concrétisée

depuis, regrette-t-il. Jean-Pierre Rimbeau a répondu que cette rénovation doit s'inscrire dans un projet plus large, comprenant notamment la chaudière. « Ce sera un ensemble, on va regarder ça ».

### Hausse des tarifs de la piscine

Aquaval, à Coulonges-sur-l'Autize, centre aquatique géré par la CCVG, voit ses tarifs de 2022 reconduits pour 2023. Cependant, ils seront augmentés à partir de 2024 : le ticket adulte passera de 4 € à 4,50 €, le ticket enfant de 2,50 € à 2,70 €, le carnet de dix entrées pour les adultes de 35 € à 38 €, celui pour les enfants de 20 € à 22 €. Pour les scolaires, le tarif de la séance augmentera de 1,80 € à 2 € par élève.

**Personnel du Smited.** L'usine du Smited étant en travaux pendant neuf mois, la CCVG valide une convention pour mettre à disposition de sa régie des ordures ménagères un employé du Smited pour la gestion des déchetteries.

**TLD à Saint-Lin.** L'équipementier aéronautique TLD prépare un développement de son activité et l'embauche d'une centaine de salariés (ils sont actuellement deux cents). Le conseil communautaire a voté à l'unanimité le lancement d'une révision (allégée) du plan local d'urbanisme intercommunal, afin de permettre à l'entreprise de créer des espaces de stockage de matériel supplémentaires et de nouveaux parkings pour son personnel.